

Analyse d'impacts économiques 2025 des organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption

Présenté par la



**Corporation de
développement
communautaire
MRC de L'Assomption**

*Rédaction :
Félix Rousseau-Martin*

En partenariat avec



APPÉCO

ANALYSE STRATÉGIQUE • ANALYTICS

Novembre 2025

Jamais deux sans trois

Depuis 2023, la Corporation de développement communautaire (CDC) MRC de L'Assomption s'est dotée d'un outil supplémentaire pour appuyer la reconnaissance du milieu sociocommunautaire : une série d'analyses d'impacts économiques qui documentent, chiffres en main, ce que les organismes font déjà au quotidien pour la population et au-delà. Cette troisième édition s'inscrit dans cette continuité, tout en approfondissant à la lumière de nouvelles données disponibles et d'une méthodologie désormais mieux rôdée, des constats implacables.

L'objectif de ce document est double. Il s'agit d'abord de montrer que le milieu sociocommunautaire constitue un véritable moteur économique pour le territoire en soutenant des emplois, en générant des retombées directes, indirectes et induites, ainsi qu'en mobilisant une vitalité bénévole sans pareil. Il s'agit ensuite de démontrer que financer adéquatement les organismes permet aussi de réduire la pression sur les finances publiques, notamment dans le réseau de la santé, en agissant à la fois sur les besoins immédiats et sur les déterminants sociaux de la santé.

Pour y parvenir, notre démarche s'appuie sur les états financiers et les rapports d'activités des organismes sociocommunautaires membres de la CDC, les multiples bases de données de Statistique Canada, une toute nouvelle recherche inédite produite par l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*¹ et une revue de littérature rigoureuse. Éprouvée à travers un procédé d'audit complet par la firme d'économie spécialisée *AppEco*, ce travail tente de traduire, dans un langage économique compréhensible par les partenaires et les décideurs, ce que les organismes réalisent déjà dans leur travail de première ligne, souvent à l'abri des projecteurs.

Le document se déploie en trois temps. Une première section qui met en lumière les retombées économiques directes, indirectes et induites générées par les organismes, de même que la valeur du bénévolat qui vient amplifier ces retombées. La deuxième section applique la lunette de la santé publique à partir de la méthodologie de l'IRIS afin d'estimer les économies potentielles dans le réseau de la santé associées aux hausses de financement à la mission observées chez les organismes membres de la CDC. Enfin, une troisième courte partie ouvre un exercice prospectif qui met en relation les manques à gagner en financement et les économies possibles pour l'État, du niveau local à l'échelle régionale.

Ce travail ne prétend pas tout mesurer ni tout expliquer. Il vise plutôt à offrir un point d'ancrage chiffré pour le dialogue entre le milieu communautaire, les partenaires institutionnels et les responsables politiques, en rappelant que derrière chaque tableau se trouvent des personnes, des trajectoires de vie, des réseaux de solidarité et des pratiques d'innovation sociale qui contribuent concrètement à améliorer la qualité de vie de personnes en situation de vulnérabilité et de la population toute entière.

Continuer à démontrer ce que le milieu sociocommunautaire fait de mieux

La Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption poursuit, avec cette troisième édition, la même lancée que celles initiées dans les analyses de 2023 et 2024² : montrer, chiffres en main, que le milieu sociocommunautaire n'est pas seulement un « filet social », mais un moteur

¹ Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Note socioéconomique, 16 p. [En Ligne](#).

² Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (2024). « Démontrer les impacts économiques et celui du bénévolat PAR, POUR et AVEC les organismes communautaires ». *CDC MRC de L'Assomption*. [En ligne](#).

économique à part entière. En s'appuyant sur les états financiers et les rapports d'activités de ses organismes sociocommunautaires membres, ainsi que sur les tableaux entrées-sorties de Statistique Canada pour le secteur des « autres institutions sans but lucratif au service des ménages »³, nous traduisons au meilleur de nos capacités les retombées économiques concrètes de chaque dollar qui transite par les organismes sur notre territoire et contextualisons économiquement chaque heure de bénévolat qui y est investie.

Pour ce faire, nous utilisons des taux-multiplicateurs qui permettent de mesurer l'accroissement de la production du milieu sociocommunautaire et son effet sur l'économie, plus largement. Justement, pour cette édition 3.0, les coefficients d'effets économiques ont été actualisés à leurs plus récents ajustements, dénotant ainsi une subtile baisse autant pour les multiplicateurs indirects/qu'induits. Concrètement, pour un même dollar de revenu, les retombées calculées sont moins élevées qu'avec les anciens multiplicateurs 2019 qui étaient utilisés dans l'analyse de la CDC MRC de L'Assomption réalisée l'année dernière.

Il est important de ne pas interpréter cette légère baisse des multiplicateurs comme un recul de la performance du milieu sociocommunautaire. Au contraire, puisque dans ce contexte plus « strict », nous exposerons des retombées économiques totales toujours plus importantes qui démontrent à quel point les organismes transforment chaque dollar reçu en impact économique concret.

Pour 2024-2025, il s'agit d'un total de 48 organismes sociocommunautaires multisectoriels (sur 50 organismes membres) de la CDC représentés qui permettent de générer 55,95 M\$ de retombées économiques totales. C'est soit de 37 organismes qui comptabilisent 108 691 heures de bénévolat, valorisées à 3,77 M\$ ou l'équivalent d'environ 56,6 emplois à temps plein.

Autrement dit, dans la MRC de L'Assomption, le communautaire crée de la richesse, soutient des emplois, alimente l'économie locale et régionale, tout en répondant intrinsèquement à des enjeux sociaux complexes de manière complémentaire et adaptée que d'autres acteurs ne parviennent pas à rejoindre.

Effets directs, indirects et induits : un impact économique complet

Comme dans les éditions précédentes, les retombées économiques sont calculées à partir de trois composantes imbriquées aux réalités fiscales, fonctionnelles et organisationnelles des organismes sociocommunautaires :

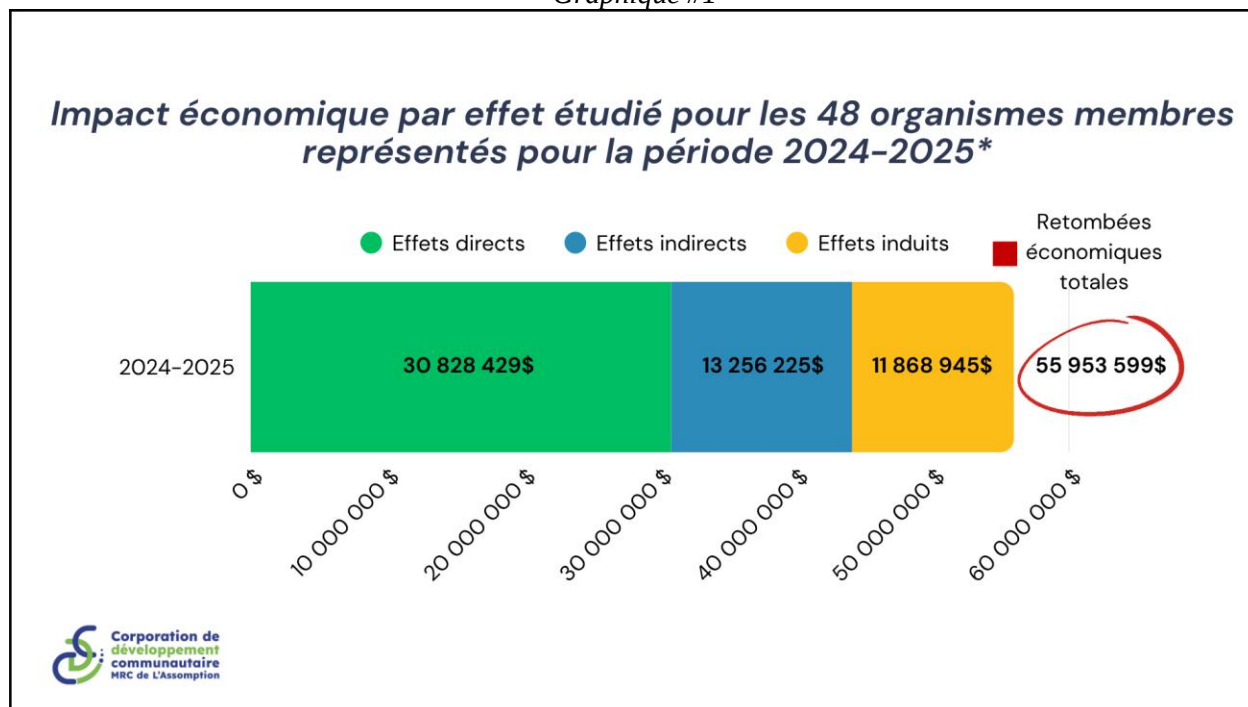
- Les effets directs correspondent à l'ensemble des revenus des organismes (financement à la mission récurrente, les projets/ententes de services, ainsi que l'autofinancement et autres revenus connexes) ;
- Les effets indirects représentent les dépenses effectuées auprès des fournisseurs de biens et de services (comptables, imprimeurs, restaurants, commerces de proximité, entreprises TIC, etc.) ;
- Les effets induits renvoient aux dépenses de consommation des personnes salariées au sein même des organismes (logement, alimentation, transport, vêtements, loisirs, etc.).

Le graphique #1 ci-dessous illustre cette mécanique pour l'année 2024-2025 : les revenus des 48 organismes (effets directs, en vert) se propagent dans l'économie locale et régionale du Québec en générant

³ Statistique Canada. Tableau 36-10-0113-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau sommaire.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610011301>

des effets indirects (en bleu) et des effets induits (en jaune) pour atteindre un total de 55,95 M\$ en retombées économiques.

Graphique #1



* Il s'agit des effets totaux et retombées économiques totales sur la production au dollar près de 48 organismes sociocommunautaires membres ayant fourni leurs états financiers pour l'année d'opération 2024-2025

Une nuance importante de cette troisième édition consiste à reconnaître explicitement que l'effet direct lui-même est déjà un impact économique d'envergure (si ce n'est le plus important). Le financement total des organismes ne sert pas simplement de point de départ aux calculs, puisqu'il est le reflet d'une reconnaissance tangible par les bailleurs publics, philanthropiques, privés et par les citoyennes et citoyens (via l'autofinancement) que la mission de ces organismes sociocommunautaires est essentielle. Chaque dollar reçu implique une décision d'investissement : un ministère qui choisit de soutenir une mission globale, une fondation qui appuie un projet innovant, une communauté qui participe collectivement à une activité de financement.

En ce sens, l'analyse par effets indirects et induits ne vient pas « prouver » à elle seule la pertinence du milieu sociocommunautaire, mais vient amplifier un message déjà clair dans les revenus eux-mêmes : le communautaire est perçu, de fait, comme un acteur incontournable du développement social et économique local.

Trois sources de financement, un même levier collectif

Le graphique #2 à la page suivante ventile les effets directs, donc les revenus totaux des 48 organismes, en trois grandes familles.

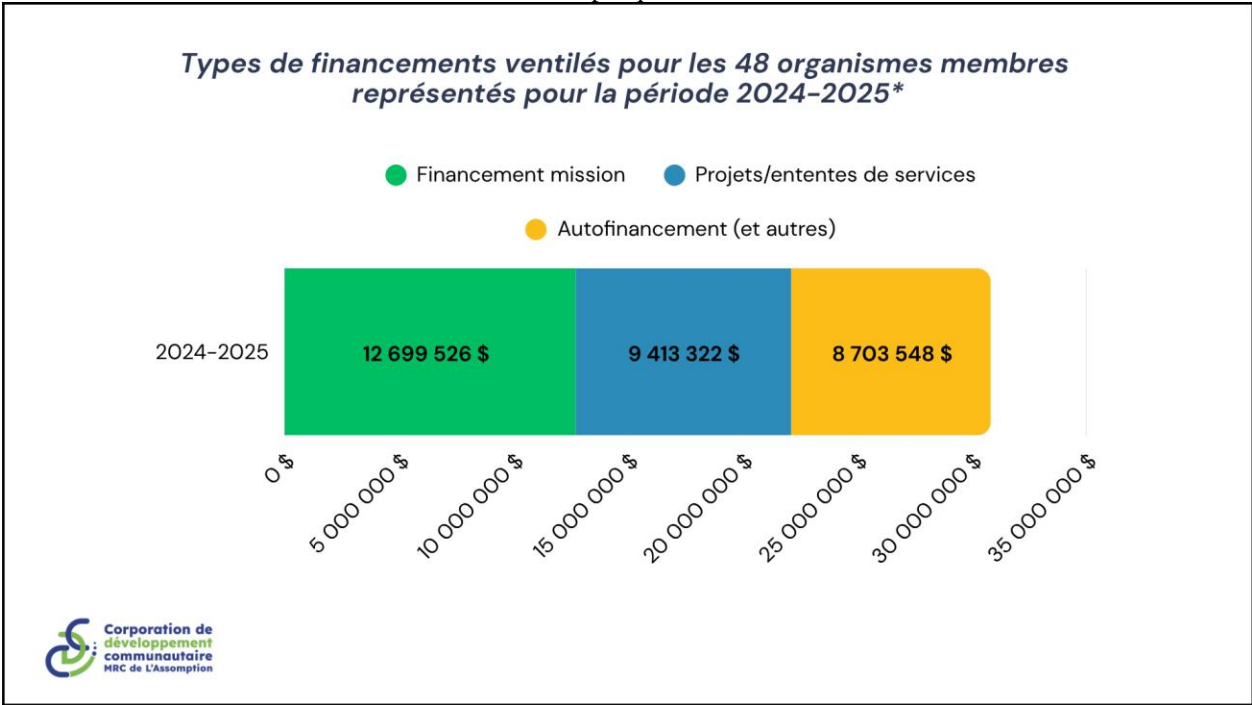
D'abord, le financement à la mission globale est un montant récurrent qui est octroyé par un Ministère d'attache à la mission de l'organisme (souvent sectoriel) et qui finance le fonctionnement de base de l'entité pour entreprendre sa mission sociale (par exemple, le Programme de soutien aux organismes

communautaires (PSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux pour un organisme communautaire œuvrant auprès des personnes en situation de handicap).

Ensuite, les revenus issus des projets et ententes de services sont des financements ponctuels et ciblés qui permettent d’expérimenter, d’innover ou d’ajouter des volets aux activités existantes, souvent avec une reddition de comptes, des échéanciers à respecter et une gestion d’opérations axée sur des résultats (plutôt que sur l’impact systémique).

Finalement, on retrouve l’autofinancement et les autres revenus qui incluent les activités de financement en tout genre (bingo, campagnes de dons, événements), mais aussi les cotisations des membres, les revenus de loyers, certains services tarifés, etc.

Graphique #2



* Il s’agit de la totalité des revenus (effets directs) des organismes sociocommunautaires membres décortiqués par types de financements pour l’année 2024-2025.

La structure observée en 2024-2025 confirme un portrait déjà visible dans l’analyse de l’année dernière, soit que le financement à la mission demeure la charpente de la capacité d’agir des organismes, mais qu’il ne couvre pas l’ensemble de leurs besoins réels.

Les projets et ententes de services prennent une place importante dans l’équation, ce qui stimule l’innovation sociale, mais augmente aussi la charge administrative et la pression à démontrer des résultats à court terme.

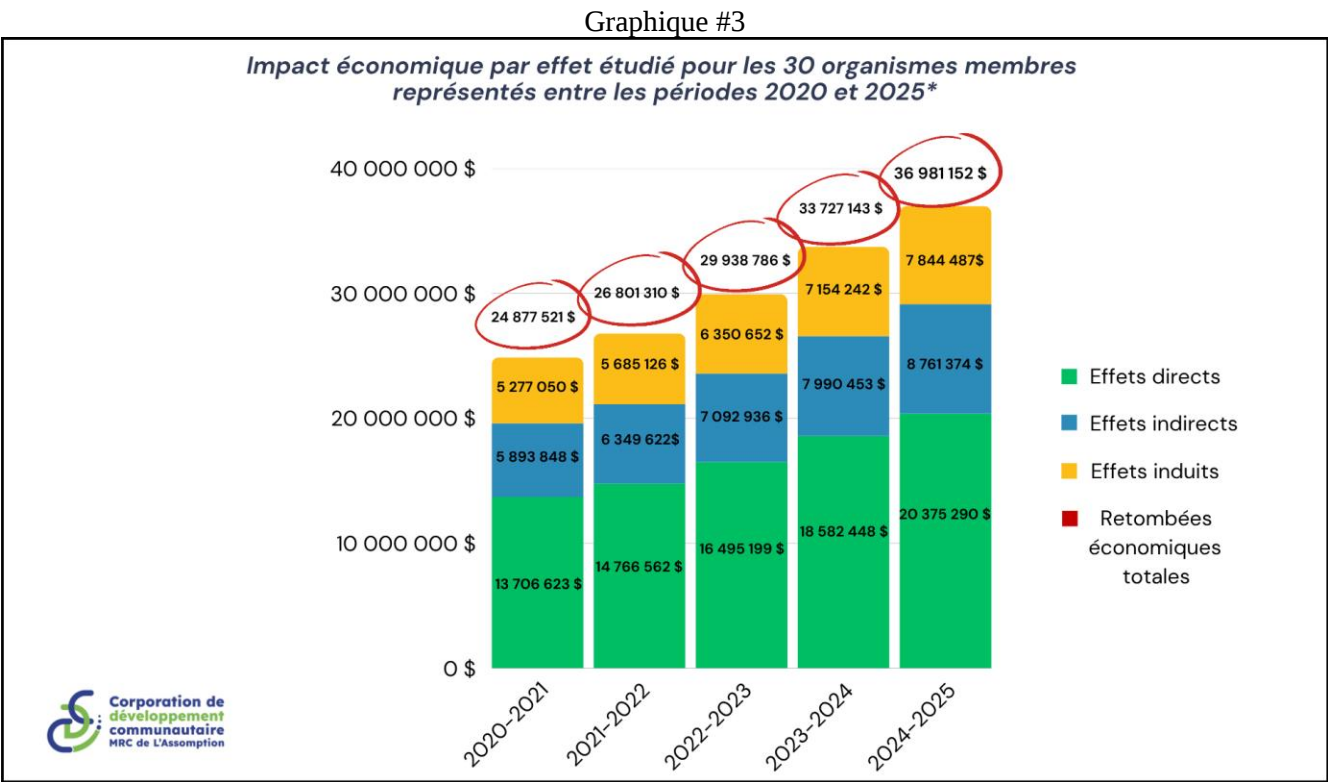
L’autofinancement reste un levier indispensable pour boucler les budgets, au prix d’un investissement en temps et en énergie qui vient souvent en compétition avec le temps consacré directement à la mission de répondre aux besoins primaires des personnes en situation de vulnérabilité.

Lire le graphique #2, c’est donc voir trois visages complémentaires d’un même impact direct : L’État et les réseaux publics qui délèguent une partie de leur responsabilité de lutte à la pauvreté et à l’exclusion sociale, les fondations, entreprises et institutions qui reconnaissent la valeur du savoir-faire sociocommunautaire, ainsi que les communautés locales qui se mobilisent pour faire vivre « leurs » organismes, parce qu’elles

savent, très concrètement, ce qui serait perdu si ces organisations cessaient d'exister (et qui sont nées de la volonté des milieux eux-mêmes).

Un noyau de 30 organismes pour suivre l'impact dans le temps

Pour dégager des tendances rigoureuses et constantes, la CDC MRC de L'Assomption utilise à nouveau un échantillon constant de 30 organismes qui ont fourni leurs états financiers chaque année entre 2020 et 2025. Ce groupe stable permet de comparer des réalités comparables dans le temps, sans être brouillé par les entrées ou sorties de membres. Le graphique #3 montre l'évolution des effets et des retombées économiques totales de ces 30 organismes sur cinq années :



* Il s'agit des effets totaux et retombées économiques totales sur la production des 30 organismes sociocommunautaires membres ayant fourni leurs états financiers pour les cinq dernières années d'opération au dollar près (2020-2025) avec les plus récents taux multiplicateurs de Statistique Canada de 2021 (indirects à 0,43 – induits à 0,385 – totales à 1,815)⁴.

Globalement, le tableau ci-dessus démontre une progression générale des retombées, marquée par les effets combinés de la croissance des revenus, de l'inflation, des rehaussements ponctuels et des ajustements liés à la sortie graduelle des mesures d'urgence Covid-19 qui sont des facteurs macroéconomiques interdépendants recensés autant par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale⁵ que le Réseau québécois de l'action communautaire autonome⁶.

⁴ Statistique Canada. Tableau 36-10-0113-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau sommaire DOI : <https://doi.org/10.25318/3610011301-fra>

⁵ Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (2024). « État de situation 2023-2024 du soutien financier gouvernemental en action communautaire ». Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Québec, QC, 63 p. [En ligne](#).

⁶ Réseau québécois de l'action communautaire autonome (2023). « L'action communautaire autonome : vers une reconnaissance à la hauteur des besoins. Mémoire prébudgétaire 23-24 ». RQ-ACA. Montréal, QC. 24 p. [En ligne](#).

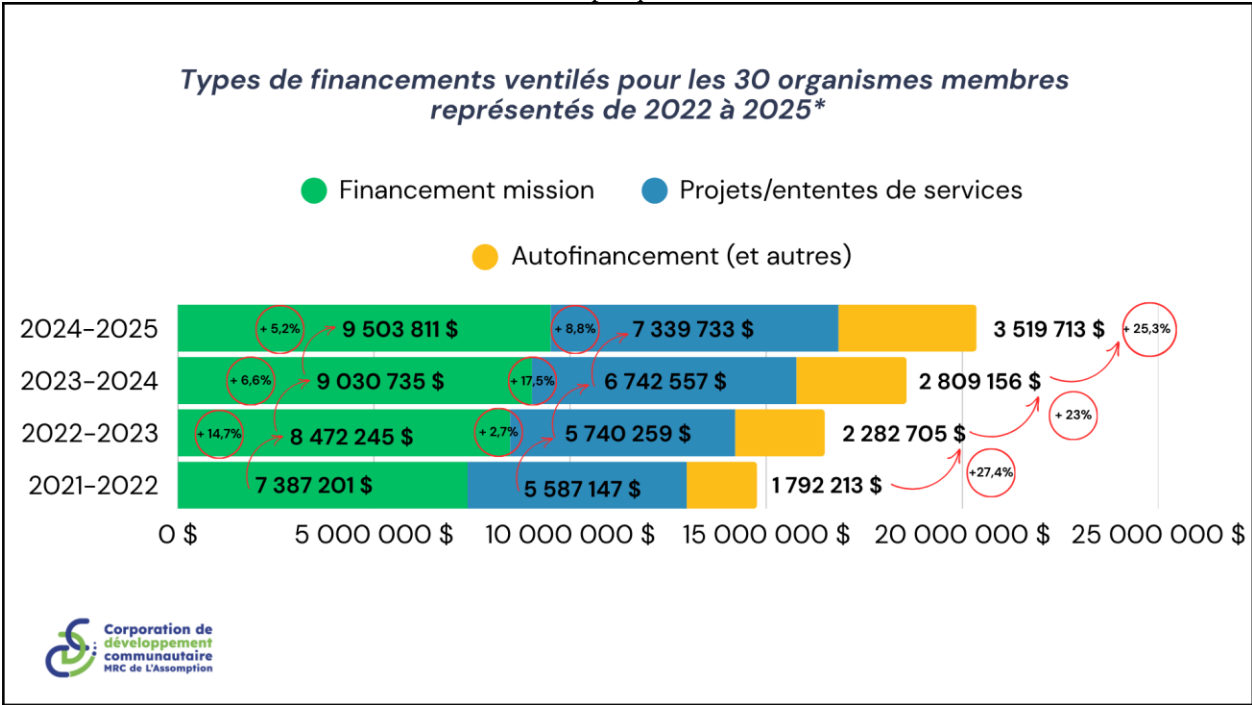
Malgré certaines fluctuations, la trajectoire reste clairement à la hausse : nos organismes génèrent de plus en plus de production, d'activités chez leurs fournisseurs et de consommation via leurs emplois, année après année. Seulement, comme nous le verrons plus en détail dans la section suivante, la part de croissance dans les revenus est objectivement inégale.

Ce noyau de 30 organismes membres de la CDC MRC de L'Assomption joue ainsi le rôle de baromètre de la santé économique du tissu sociocommunautaire. Il nous permet de dire que, même en période de crise sociale et budgétaire, le milieu sociocommunautaire continue d'agir comme amortisseur économique local en maintenant des services, des emplois et des liens sociaux qui soutiennent la population de manière continue.

La dynamique des revenus dans le temps : mission, projets et autofinancement

Le graphique #4 permet de suivre l'évolution des revenus des 30 organismes constants en décortiquant leurs postes budgétaires, faisant suite à l'exercice amorcé dans nos travaux de l'année dernière⁷. Si l'on regarde l'ensemble de la période, on voit encore une tendance globale à la hausse des revenus. En se concentrant sur la dernière année de la série (2023-2024 à 2024-2025), le portrait devient plus préoccupant.

Graphique #4



* Il s'agit des revenus décortiqués par type de financement des 30 mêmes organismes sociocommunautaires membres ayant fourni leurs états financiers pour les années de 2021-2022 à 2024-2025.

Pour la première fois depuis le début de notre suivi, on observe simultanément des rehaussements financiers à la mission globale et au financement par projets/ententes de services qui sont moindres que les années précédentes en pourcentage, tandis que la part de l'autofinancement des organismes ne cesse d'augmenter.

⁷ Rousseau-Martin F. (2024). « Analyse d'impact économique 2024 des organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption ». CDC MRC de L'Assomption. 15 p. [En ligne](#).

Autrement dit, les organismes doivent compenser le recul des enveloppes publiques stables et des projets en misant davantage sur leurs propres activités génératrices de revenus. Cette hausse de l'autofinancement, loin d'être un signe de prospérité, est surtout le reflet d'un transfert du risque financier vers les organismes eux-mêmes qui doivent investir du temps et de l'énergie pour « faire rentrer de l'argent » au lieu de consacrer pleinement leurs ressources à leur mission.

Cette tendance est directement liée au contexte macroéconomique dans lequel évoluent les organismes. À l'échelle québécoise, le gouvernement a amorcé un important exercice de consolidation budgétaire pour résorber un déficit de 11 milliards d'ici 2028 avec des compressions qui sont mises en place dans plusieurs secteurs, sans oublier Santé Québec, qui s'est vue confier la tâche de résorber à elle seule un déficit de 1,5 milliard de dollars dès mars 2025⁸. Dans ce cadre, les budgets des ministères et réseaux publics sont passés au peigne fin et les enveloppes discrétionnaires (dont une partie des crédits destinés aux projets et ententes avec le communautaire) deviennent particulièrement vulnérables.

Le bénévolat comme force majeure et chiffrable du milieu sociocommunautaire

Le bénévolat reste l'une des forces les plus distinctives du milieu sociocommunautaire. Pour 2024-2025, 37 organismes membres de la CDC MRC de L'Assomption ont compilé les heures de bénévolat recensées à l'interne dans leurs rapports d'activités. Ces ressources humaines bénévoles totalisent un faramineux 108 691 heures.

En s'appuyant sur la productivité horaire moyenne estimée par Statistique Canada pour les secteurs non commerciaux⁹, chaque heure de bénévolat est valorisée à 34,69 \$/h. Nous rappelons que la méthode de calcul pour arriver à ces chiffres va comme suit :

Productivité = la valeur ajoutée nominale (production brute - consommation intermédiaire) / le nombre total d'heures travaillées durant l'année = 34,69 \$ par heure

En comparant le taux horaire à notre dernière analyse de 2023-2024, c'est près de 4\$/h de plus qui est affiché. Cette hausse peut notamment être attribuée à l'augmentation générale des salaires et du coût de la vie, mais aussi à la progression de la productivité dans certains secteurs de services, incluant des activités de soutien, d'accompagnement, de coordination proches de ce que réalise le milieu sociocommunautaire.

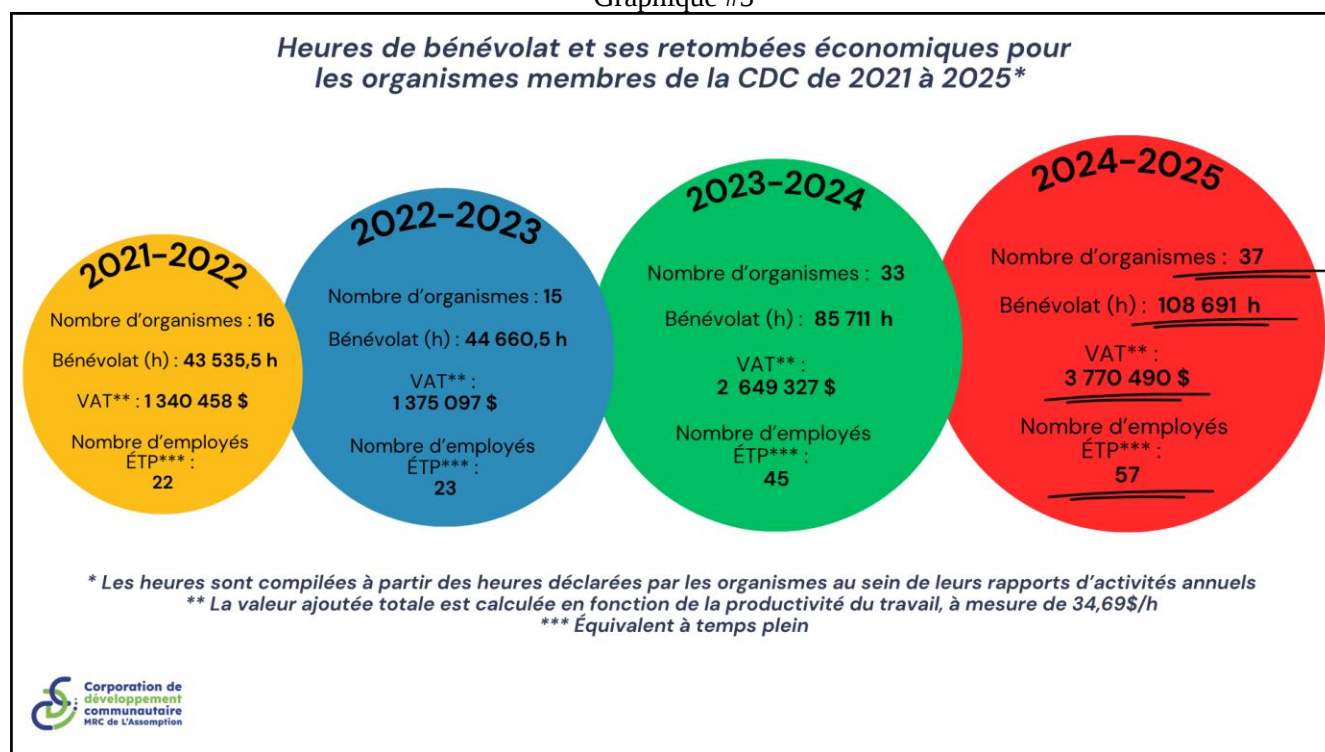
Les 108 691 heures de bénévolat représentent ici une valeur ajoutée totale de 3,77 M\$ ou l'équivalent de 56,6 emplois à temps plein (40 h/semaine, 48 semaines par année).

La valeur du bénévolat illustre que le milieu sociocommunautaire ne se contente pas d'investir des dollars dans l'économie : il mobilise du temps, des compétences, des réseaux et du capital social à travers des missions sociales qui seraient autrement impossibles à prendre en charge au tarif du marché. Autrement dit, l'« effet levier bénévole » amplifie chaque dollar investi par des milliers d'heures de contribution citoyenne et s'ancre dans l'identité même du milieu sociocommunautaire.

⁸ Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (2025). « Rigueur budgétaire, consolidation budgétaire ou austérité ». FIQ. [En ligne](#).

⁹ Statistique Canada. Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries DOI : <https://doi.org/10.25318/3610048001-fra>

Graphique #5



Financer le milieu sociocommunautaire à sa juste valeur, c'est investir dans une infrastructure sociale vivante profondément enracinée dans sa communauté locale qui génère des retombées économiques, renforce la cohésion sociale et contribue à réduire la pression sur les services publics de manière humaine.

Dans la 2^e section de ce travail, c'est justement ce que nous tenterons de mettre à l'avant-plan. Après avoir documenté les retombées économiques « classiques » et la valeur du bénévolat, nous aborderons une toute nouvelle lentille qui identifie comment chaque dollar investi dans les organismes communautaires permet aussi d'économiser des sommes importantes en dépenses gouvernementales. Autrement dit : au-delà de la richesse créée, le milieu sociocommunautaire contribue directement à réduire la facture collective.

Économiser dans le réseau de la santé par le financement accordé aux organismes sociocommunautaires : la recherche consolide l'évidence

Depuis maintenant 3 années consécutives, la CDC MRC de L'Assomption nourrit l'ambition d'exposer ce que le milieu sociocommunautaire fait de mieux, d'irréplicable, à travers l'impersonnalité de calculatrices et tableaux statistiques. Le pari : que les chiffres puissent partiellement mettre en évidence les solutions uniques que seuls ces organismes savent mettre en place pour répondre à des enjeux criants dépassant le pouvoir d'agir d'acteurs traditionnels.

Les impacts économiques de nos organismes membres sont maintenant quantifiables, notables et appropriables. Dans une démarche constante de réinterpréter les nombres issus d'états financiers produits année après année, nous tentons d'élever l'effet levier collectif stipulant qu'investir dans le communautaire est socialement lucratif ET économiquement rentable. La présente section ajoute une nouvelle lentille,

centrée sur la santé publique : que se passe-t-il, dans les finances de l'État, lorsqu'on augmente le financement des organismes communautaires ?

Une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), signée par Raphaël Langevin et publiée en septembre 2025, apporte un élément de réponse particulièrement éclairant. Intitulée *Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires*, elle estime qu'« Augmenter de 1 \$ le financement des organismes communautaires au Québec permet, en moyenne, de générer des économies dans les dépenses publiques de santé d'environ 12,00 \$ sur 6 ans »¹⁰.

L'étude de l'IRIS repose sur une méthodologie économétrique exigeante¹¹. Le plus simplement dit, cette dernière croise les données ministérielles de financement des organismes communautaires et les dépenses régionales de santé. Ensuite, elle observe, sur plusieurs années, comment des hausses de financement dans une région donnée sont associées à des variations dans les dépenses publiques de santé. Raphaël Langevin distingue 2 grands groupes dans son ouvrage :

- les organismes communautaires en santé et services sociaux (SSS), notamment ceux financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) des CISSS/CIUSSS ;
- les organismes communautaires dont la mission est hors santé et services sociaux, mais qui agissent sur les déterminants sociaux de la santé (logement, revenu, intégration, etc.) et financés par des Ministères sectorielles (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, etc.).

L'étude demeure prudente, puisqu'elle souligne les limites scientifiques quant à l'impossibilité d'isoler un lien de cause à effet « pur » pour chaque catégorie d'organismes, ainsi que le manque de repères empiriques pour distinguer finement l'impact des organismes d'action communautaire autonome, des entreprises d'économie sociale ou des autres formes d'OBNL¹². Elle ne permet pas non plus de ventiler les effets par type de financement (mission globale vs projets / ententes de services)¹³.

Malgré ces limites, la tendance générale est robuste. Un des constats phares du chercheur a été le suivant :

« [...] les organismes communautaires dédiés à la mission santé et services sociaux ont tendance à améliorer la qualité de vie et l'état de santé des individus à court terme, ce qui réduit les dépenses de santé lors des trois premières années suivant une hausse de leur financement. Inversement, les organismes communautaires œuvrant dans les missions autres que la santé et les services sociaux ont tendance à agir davantage sur les déterminants sociaux de la santé (p. ex., l'accès au logement, l'aide au revenu, etc.), ce qui se traduit par une amélioration de l'état de santé à plus long terme, notamment au-delà de trois ans ».

- Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Note socioéconomique, p.7. En ligne.

¹⁰ Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Note socioéconomique, 16 p. [En Ligne](#).

¹¹ Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Annexe méthodologique, 16 p. [En Ligne](#).

¹² Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Note socioéconomique, p.12. [En Ligne](#).

¹³ *Ibid.*

L'IRIS propose ainsi un ratio bénéfices-coûts moyen pour l'ensemble du Québec qui stipule que 1 \$ additionnel investi dans le communautaire se traduit en 12,21 \$ d'économies en santé sur 6 ans¹⁴.

Et, fait particulièrement important pour nous, l'étude ventile également les résultats par groupes de régions. Le groupe qui englobe les Laurentides et Lanaudière obtient un ratio bénéfices-coûts moyen de 19,01 pour l'ensemble des organismes communautaires (SSS et hors SSS), soit le plus élevé parmi les régions analysées¹⁵.

Appliquer l'effet « santé publique » du communautaire à nos données 2021-2025

L'intérêt d'une telle recherche est de pouvoir revenir sur notre propre terrain avec de nouveaux outils d'interprétation. En combinant nos données financières locales (2021-2025) et les ratios issus de l'IRIS, nous pouvons illustrer concrètement ce que représente, en économies potentielles de santé, le rehaussement du financement à la mission des organismes membres de la CDC MRC de L'Assomption.

Entre 2023-2024 et 2024-2025, pour un bassin comparatif de 38 organismes (sur les 50 que compte la CDC), on observe une augmentation totale de 748 547 \$ en financement à la mission globale. Parmi ces 38 organismes, 33 sont financés de manière récurrente par le PSOC du CISSS de Lanaudière (mission SSS) et 5 sont considérés comme œuvrant hors SSS.

En appliquant le ratio bénéfices-coûts standardisé de 12,21 à ce montant, ce seraient un total approximatif de 9 139 759 \$ que les organismes permettraient de faire épargner en dépenses reliées au système de santé. Rapatrié à notre contexte local régional (ratio bénéfices-coûts de 19,01), il s'agirait d'un total approximatif de 14 229 879 \$ qu'une partie des organismes sociocommunautaires membres de la CDC MRC de L'Assomption produiraient en matière d'économies dans le réseau de la santé sur six ans, par leurs actions systémiques en matière de santé populationnelle.

On peut donc estimer que les économies générées dans le réseau de la santé, sur un horizon de six ans, pour ces 38 organismes sont d'au minimum 9,13 M\$ et peuvent atteindre 14,22 M\$, soit en moyenne entre 1,52 M\$ et 2,37 M\$ par année.

Il est important de rappeler que ces estimations sont conservatrices, car elles ne tiennent compte que des hausses de financement à la mission globale et elles n'incluent pas les montants liés aux projets ni aux ententes de services qui jouent pourtant un rôle réel dans le soutien à la population. Ces estimés évitent sciemment de surestimer les effets en excluant l'« effet déversoir » (quand le réseau public transfère des tâches vers des organismes communautaires sans transfert budgétaire complet)¹⁶.

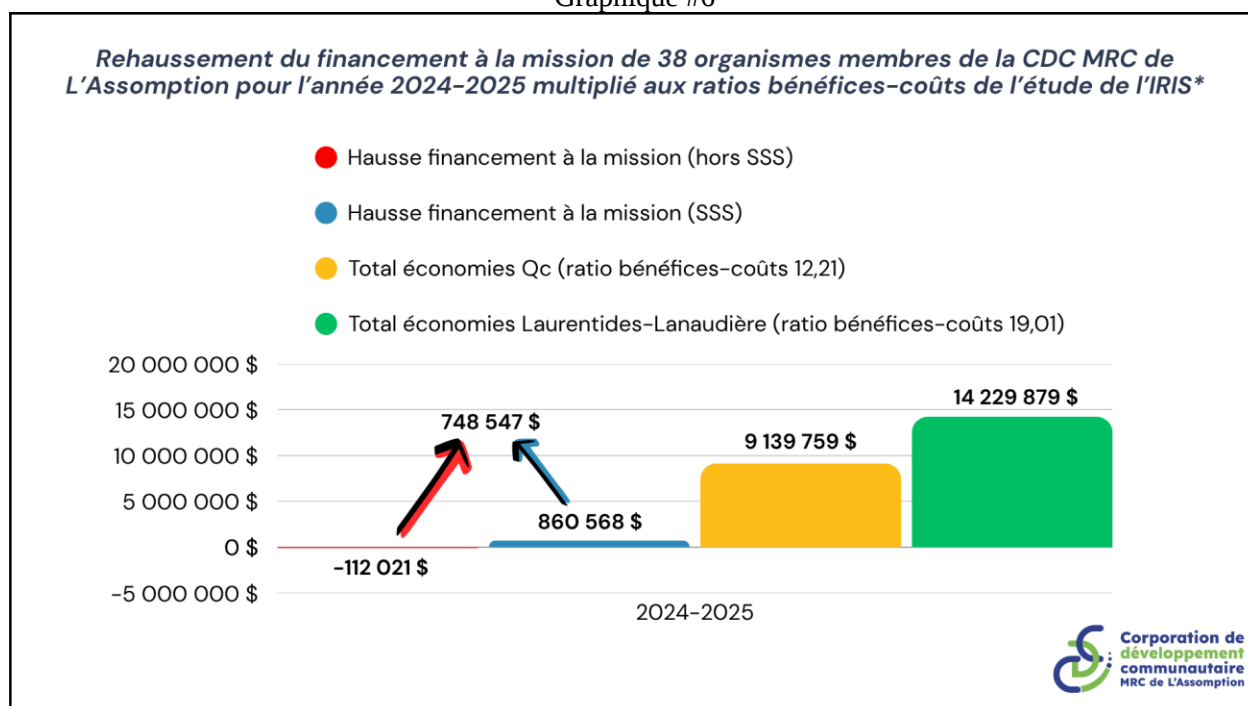
En d'autres termes, les économies estimées de 9,13 M\$ à 14,22 M\$ sont probablement en deçà de l'impact réel, mais elles offrent un ordre de grandeur significativement rigoureux pour établir une base de reconnaissance de l'apport du milieu sociocommunautaire en matière de réduction de dépenses publiques à travers leurs actions.

¹⁴ Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). *Note socioéconomique*, 16 p. [En Ligne](#).

¹⁵ *Ibid.* p. 11

¹⁶ *Ibid.* p. 6

Graphique #6



* Il s'agit du total des hausses de revenus à la mission globale des 38 mêmes organismes sociocommunautaires membres ayant fourni leurs états financiers pour les années de 2023-2024 à 2024-2025 (addition des sommes des 2 premières colonnes rouge et bleue), tandis que la 3^e colonne jaune représente la multiplication du ratio national de bénéfices-coûts au total des hausses de revenus (748 547 \$ x 12,21) indépendamment de la 4^e colonne verte représentant la multiplication du ratio régional de bénéfices-coûts au total des hausses de revenus (748 547 \$ x 19,01).

Le graphique #6 permet aussi de voir une réalité plus préoccupante : les 5 organismes hors SSS de la CDC MRC de L'Assomption ont connu une baisse de leur financement à la mission globale entre 2023-2024 et 2024-2025. Or, ce sont précisément ces organismes qui agissent davantage sur les déterminants sociaux de la santé (logement, revenu, intégration sociale, sécurité alimentaire, etc.) et dont les effets se manifestent plutôt à moyen et long termes. Dans la logique des ratios de l'IRIS, une diminution de leur financement équivaut à un risque d'augmentation de dépenses de santé futures.

En appliquant les paramètres régionaux à ce sous-groupe, on obtient une estimation d'augmentation potentielle de dépenses gouvernementales de plus de 2,03 M\$ sur six ans pour les contribuables (-112 021 \$ x 18,11)¹⁷.

Cela vient rappeler que couper dans le financement à la mission de ces organismes ne « sauve » pas de l'argent, mais déplace la facture, souvent plus tard, vers le réseau de la santé et les services publics de deuxième ligne.

Ici encore, l'objectif n'est pas de prétendre que chaque dollar coupé entraîne automatiquement une dépense de X dollars. Il s'agit plutôt de montrer la direction du mouvement, soit que les organismes qui travaillent sur les causes structurelles de la « mauvaise santé » (pauvreté, isolement, insécurité résidentielle, etc.) permettent de freiner la demande en soins coûteux à moyen terme. Les fragiliser, c'est fragiliser cette première ligne invisible.

¹⁷ Ibid. p.11 (tableau 4)

L'apport de l'IRIS nous permet d'ajouter un angle santé populationnelle en rattachant des hausses de financement à la mission à des économies potentielles dans le réseau public sur un horizon de six ans. Cette approche complète nos retombées économiques « classiques » sans les confondre avec elles. Nous pouvons donc soutenir qu'en 2024-2025, les organismes sociocommunautaires membres de la CDC engendraient des retombées économiques totales de plus de 55,95 M\$, consolident une valeur ajoutée de plus de 3,77 M\$ en bénévolat et que, parallèlement, 38 de ces mêmes 50 organismes affichaient un rehaussement à leur financement récurrent de 748 547 \$ se traduisant jusqu'à 14 229 879 \$ d'économies dans le réseau de la santé sur les six années subséquentes (2,37 M\$ annuellement).

Exercice prospectif : Des économies à différentes échelles pour un enjeu commun

Pour saisir l'ampleur des choix de société qui se jouent, il est utile de pousser l'exercice un peu plus loin, à différentes échelles.

Le CISSS de Lanaudière publie régulièrement la liste des organismes sociocommunautaires financés par le PSOC¹⁸. Pour les 168 organismes en santé et services sociaux soutenus par ce programme, on observe une augmentation totale de 2 174 527 \$ entre 2023-2024¹⁹ et 2024-2025²⁰. Ce montant de rehaussement, couplé au ratio bénéfices-coûts régional propre aux organismes dont la mission est orientée en SSS (14,70)²¹, permet des économies approximatives au milieu de la santé à la hauteur de 31 965 547 \$ sur 6 ans (soit plus de 5,3 M\$ annuellement).

Dans le même temps, le déficit budgétaire du CISSS de Lanaudière était évalué à 38 M\$ en mars 2025²². Face à ce déficit, la tentation est grande de resserrer encore davantage les dépenses, y compris envers les organismes communautaires. Mais les scénarios issus de l'étude de l'IRIS montrent qu'investir davantage dans ces organismes peut faire partie de la solution, en réduisant la pression sur les services de santé plus coûteux.

Sous un autre spectre, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) s'est doté d'une méthode commune de calcul en 2022 pour estimer le financement à la mission globale moyen d'un organisme communautaire autonome : « un organisme comptant 7 employé.es à temps plein, selon un taux horaire moyen de 32,93\$/h et selon une proportion de 70% pour les ressources humaines et de 30% pour les autres frais, aurait besoin d'un financement à la mission globale moyen de 798 194\$ »²³.

¹⁸ Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière – CISSSL (novembre 2025). « Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ». *Gouvernement du Québec*. [En ligne](#).

¹⁹ Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière – CISSSL (octobre 2023). « Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – Subventions récurrentes à la mission globale 2023-2024 ». *Gouvernement du Québec*. Tableau préparé par Denise Durand, TA PSOC, 6 p. [En ligne](#).

²⁰ Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière – CISSSL (mai 2025). « Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – Subventions récurrentes à la mission globale 2024-2025 ». *Gouvernement du Québec*. Tableau préparé par Denise Durand, TA PSOC, 3 p. [En ligne](#).

²¹ Langevin, R. (septembre 2025). « Diminution des coûts de santé : le rôle des organismes communautaires ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. Note socioéconomique, p.11, tableau 4. [En Ligne](#).

²² Lessard, B. (7 mars 2025). « Coupures en santé – Hôpital Pierre-Le Gardeur : Le Parti Québécois demande à nouveau à la CAQ d'être transparente ». *Parti Québécois*. Nouvelles. [En ligne](#).

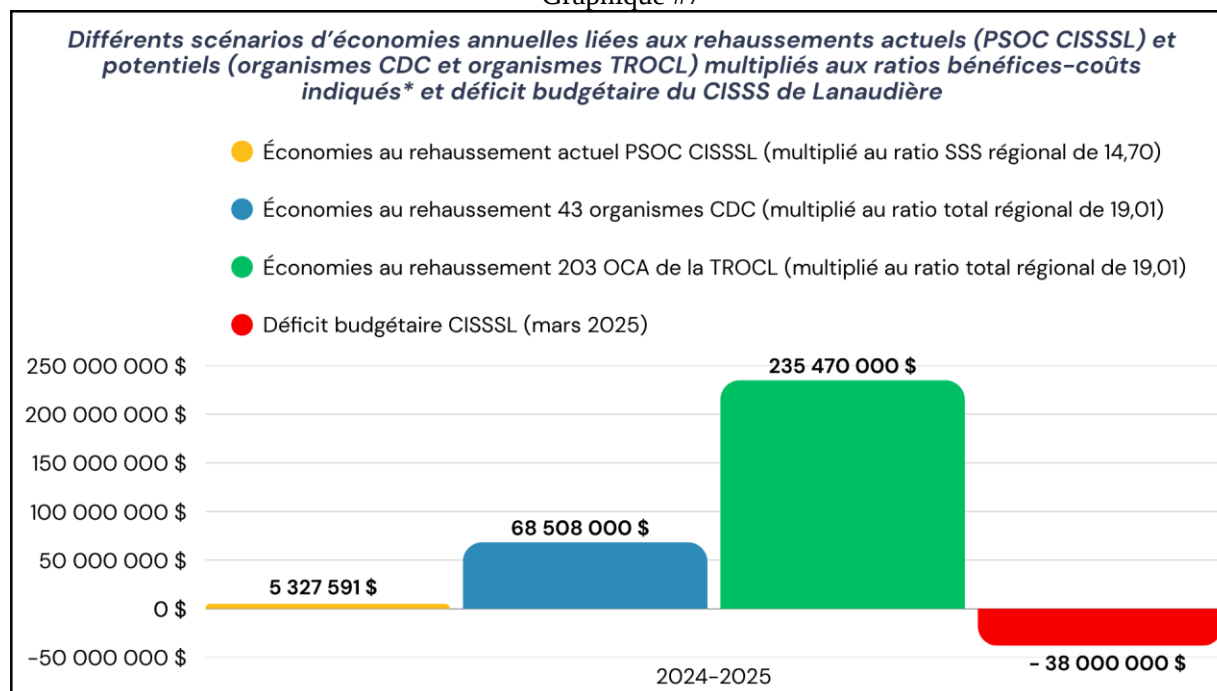
²³ Réseau québécois de l'action communautaire autonome (2024). « Mémoire du RQ-ACA dans le cadre des consultations prébudgétaires : Des revendications à la hauteur de nos défis! ». *RQ-ACA*, Mémoire présenté au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024, 14 p. [En ligne](#).

En 2024-2025, 43 organismes sociocommunautaires membres de la CDC MRC de L'Assomption sur 48 disposent d'un financement à la mission totalisant 12 699 526 \$. En reprenant la méthode de calcul des seuils planchers de financement moyen uniformisé du regroupement national, c'est un rehaussement de 34 322 342 \$ ($43 \times 798\,194$ \$) qui serait nécessaire pour atteindre un financement jugé normal, soit près du triple du financement à la mission actuel. L'écart se creuse donc de 21 622 816 \$.

En appliquant le ratio bénéfices-coûts régional (14,70 ou 19,01 selon le scénario retenu), on obtient des économies potentielles de plusieurs centaines de millions de dollars sur six ans. Dans la version la plus ambitieuse, les 43 organismes membres de la CDC financés adéquatement pourraient théoriquement permettre des économies de plus de 411 M\$ sur six ans, soit plus de 68,5 M\$ annuellement.²⁴.

Enfin, la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) a documenté, en 2024-2025, un manque à gagner de 74,32 M\$ en financement récurrent pour 203 organismes communautaires autonomes de la région (SSS et hors SSS)²⁵. Avec ce montant accordé à leur enveloppe budgétaire, les organismes communautaires autonomes de la région auraient le potentiel de pouvoir faire économiser plus de 1,42 G\$ en 6 ans à l'ensemble du réseau de la santé, soit l'équivalent de 235 M\$ annuellement²⁶.

Graphique #7



* La méthodologie pour l'obtention de chaque montant d'économie indépendant dans le milieu de la santé (trois premières colonnes jaune, bleue et verte) est expliquée dans le texte. Chaque colonne illustre un scénario d'augmentation du financement à la mission et les économies correspondantes estimées pour une seule des 6 années dans le milieu de la santé.

D'un côté, un réseau de la santé sommé de couper 1,5 G\$ à l'échelle nationale et 38 M\$ dans Lanaudière. De l'autre, un milieu sociocommunautaire qui, s'il était financé à la hauteur minimale de ses besoins,

²⁴ Équation : $21\,622\,816 \$ \times 19,01$ (ratio bénéfices-coûts du groupe régional Lanaudière-Laurentides) $\div$ 6 (années)

²⁵ Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (février 2025). « Pour l'amour de l'action communautaire autonome ». TROCL. Mémoire de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du Gouvernement du Québec. 18 p. [En ligne](#).

²⁶ Équation : $\$74,32M \times 19,01$ (ratio bénéfices-coûts du groupe régional Lanaudière-Laurentides) $\div$ 6 (années)

pourrait contribuer à réduire la facture de santé de montants comparables, tout en renforçant la cohésion sociale et l'économie locale.

La question devient alors moins « Combien coûte le communautaire ? », mais davantage « Quel est le coût de ne pas le financer à sa juste valeur ? »

Donner les ailes au communautaire pour faire envoler le huard

Les résultats présentés dans cette analyse confirment une chose simple : le milieu sociocommunautaire n'est pas qu'un filet de sécurité, il est une pièce maîtresse de notre infrastructure sociale et économique. Les organismes membres de la CDC MRC de L'Assomption génèrent des retombées économiques importantes, mobilisent un volume considérable de bénévolat et, comme le montre la recherche de l'IRIS, contribuent aussi à réduire la pression sur le réseau de la santé lorsque leur financement à la mission est rehaussé. Financer le communautaire, ce n'est donc pas multiplier les dépenses : c'est investir dans des solutions de proximité qui évitent des coûts plus élevés ailleurs.

Pour la CDC MRC de L'Assomption, la suite logique est d'abord de continuer à améliorer ce qui se fait localement. L'optimisation de l'analyse d'impacts économiques et du calculateur mis à la disposition²⁷ des organismes doit permettre à ceux-ci de mieux s'approprier les données, de documenter leurs réalités et de renforcer leur capacité d'argumentation auprès des bailleurs de fonds et des partenaires publics. Plus ces outils seront utilisés et raffinés avec les organismes, plus ils serviront de levier pour aligner les décisions sur ce qui se vit réellement sur le terrain.

Mais l'enjeu dépasse notre seul territoire. De plus en plus de CDC au Québec mesurent, elles aussi, les impacts économiques de leurs membres. Il devient stratégique de consolider ces démarches, de partager nos méthodes et de tendre vers des pratiques plus harmonisées. En unissant nos forces autour d'outils comparables et de repères communs, les CDC pourront porter, ensemble, un discours plus solide sur les impacts sociaux et économiques du milieu communautaire autonome. C'est à cette condition que les analyses locales, comme celle-ci, pourront nourrir une réflexion nationale cohérente et peser davantage dans les choix budgétaires et politiques à venir.

²⁷ Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (2025). « Calculer l'impact économique de votre organisme ». *CDC MRC de L'Assomption*. [En ligne](#).



Date : 19 novembre 2025

À : Sébastien Guernon, Corporation de développement communautaire
MRC de L'Assomption (CDC)

De : Julien Mc Donald-Guimond, AppEco

Objet : Certificat d'audit

La Corporation de développement communautaire de la MRC de L'Assomption (CDC de L'Assomption) a mandaté AppEco Inc. pour réaliser un audit de l'analyse d'impact économique des organismes communautaires membres, fondée sur la méthodologie d'une étude précédemment réalisée pour la Table nationale des Corporations de développement communautaire : Ruscio, C. et Mc Donald-Guimond, J (2021). « Étude de l'impact économique des Corporations de développement communautaire – Rapport final ». L'audit visait à examiner la méthodologie, les calculs, ainsi que l'interprétation des résultats présentés dans le rapport ci-joint.

À notre avis, les conclusions de l'étude représentent, à tous égards importants, un portrait juste de l'impact économique des organismes membres de la CDC de la MRC de L'Assomption.

Julien Mc Donald-Guimond
Vice-président et économiste
AppEco
303-3460 Redpath
Montréal, QC H3G 2G3
514-618-0061
jmcdonaldguimond@appeco.ca

Signature : *Julien Mc Donald-Guimond*

Date : 19 / 11 / 2025